

Editorial

Formation et spiritualité missionnaire

Jean-Baptiste Malenge
Université De Mazonod, Kinshasa
jbmalenge@gmail.com

Le témoignage de vie missionnaire au Congo de 1946 à 1964 du missionnaire oblat belge André Rinchon, écrit en 2006, donne à réfléchir sur les ressorts spirituels qui font tenir un être humain pour accepter ou s'imposer un genre de vie aussi peu ordinaire que celui d'un missionnaire. « *C'était une vie passionnante, enrichissante et épanouissante* ». Plutôt une vie d'aventures au goût de certains lecteurs. Lorsque des personnes saines de corps et d'esprit acceptent des humiliations comme celle que subit un jour le missionnaire belge, on peut s'autoriser à chercher une explication plausible pour beaucoup.

Arrivé dans le vicariat d'Ipamu (actuel diocèse d'Idiofa, dans les provinces du Kwilu et du Kasai) après son ordination sacerdotale en 1946, André Rinchon quitta le pays en 1964 pour des soins médicaux dans sa Belgique natale. Et il y resta pour une nouvelle obédience comme

responsable du « service missionnaire oblat ». Mais une partie de son cœur est restée au Congo. *« Oui, mon cœur a toujours été tourné vers l'Afrique. Une partie d'ailleurs est toujours restée là-bas »* jusqu'à sa mort en 2008. Il s'est adonné à la mission pour apporter au peuple la religion et le développement, et il a déploré la croyance aux fétiches, le vrai handicap à ses yeux. Et le missionnaire aura assisté, dans des villages des territoires de Gungu et d'Idiofa, à l'endoctrinement des jeunes et aux préparatifs de la rébellion organisée par un fils du terroir, l'ancien ministre Pierre Mulele. L'humiliation arriva justement pendant cette rébellion : *« J'avais été jugé par un tribunal populaire dans un village où j'étais arrivé comme de coutume pour exercer mon ministère. Je fus jugé par un semblant de tribunal, humilié – à genoux en plein soleil, sans casque. »* La suite fut cette maladie qui ramena en Belgique et mit fin à une vie missionnaire de dix-huit ans.

La vie missionnaire réserve beaucoup de satisfaction mais également bien des désagréments. Paul de Tarse fait même son honneur de tels désagréments. Par exemple : De la part de païens et de Juifs, il reçut des flagellations : *« Cinq fois j'ai reçu des Juifs les trente-neuf coups de fouet ; trois fois j'ai été battu de verges ; une fois lapidé ; trois fois j'ai fait naufrage. Il m'est arrivé de passer un jour et une nuit dans l'abîme ! »* (2Co 11,24-25). On admire cette abnégation de soi, mais pour la liturgie catholique, c'est Dieu que l'on admire comme auteur de cette grâce : *« En couronnant leurs mérites, vous couronnez vos propres dons. »* (Préface des saints) Chaque siècle et chaque contexte comptera ainsi ses saints et martyrs connus et inconnus. Des rebelles de Pierre Mulele ont assassiné des confrères d'André Rinchon à Kilembe dans la nuit du 22 au 23 janvier 1964 : son condisciple Gérard Defever, Nicolas Hardy et Pierre Laebens.

La réflexion pousse aussi à se demander s'il ne convient pas de chercher combien la grâce ou la vocation missionnaire aura été suscitée, incitée, entretenue par la personne du futur missionnaire ou par son entourage, c'est-à-dire ses accompagnateurs. On parlera donc de la formation à la vie missionnaire dans ses stratégies et ses méthodes. Un arsenal basé sur la philosophie et la théologie existe pour cet accompagnement si particulier. Pascal Soki, actuel maître des novices chez les missionnaires oblats de Marie Immaculée en rend compte ici dans une approche plurivoque. Remigius Ikpe, Elizabeth Ngozi et lui soulignent non seulement la nécessité d'une formation adéquate pour les formateurs mais aussi et surtout une formation en accompagnement psychologique basé sur l'écoute. L'apport des sciences humaines recommandé par l'exhortation apostolique *Pastores dabō vobis* sur la formation des prêtres est bien indispensable aujourd'hui, puisqu'il faut allier la formation spirituelle et pastorale à la formation intellectuelle et humaine.

Mais sur quoi peut porter l'accent par-dessus tout pour donner au futur missionnaire l'autonomie suffisante de pensée et de volonté afin de répondre promptement à sa vocation ? Et cette spécificité ne sera-t-elle pas différente dans le cas de prêtres diocésains ? Le missiologue catholique belge Jean Bruls, membre de la *Société des Auxiliaires des Missions*, les *samistes*, en avait fait une préoccupation. Le missiologue Toon Ooms rapporte aujourd'hui que Bruls, en « missionnaire empirique », pensait au besoin d'une spiritualité missionnaire pour les prêtres diocésains alors formés dans le moule des congrégations religieuses missionnaires. Avant même la lettre apostolique *Maximum illud* du pape Benoît XV en 1919, Jean Bruls, insistait sur l'attachement du séminariste

à l'évêque diocésain et surtout à une « spiritualité missionnaire » qui colle à la réalité locale. L'ancien missionnaire et professeur dans le Katanga au Congo-Belge constatait trop que « *la formation occidentale donnée dans les séminaires créait une fracture entre le prêtre et son peuple en le rendant étranger au contexte de vie local* ».

Réduire cette fracture fut en quelque sorte aussi le désir qui conduisit à la recherche d'un rite congolais pour la célébration eucharistique. Ce désir demeure encore inassouvi. Car, en même temps que l'on exalte le dynamisme et l'originalité de la liturgie des Eglises d'Afrique et du Congo, on déplore parfois, dans un même souffle, le vide, le manque d'attention à l'intériorisation. On souligne ainsi l'importance du silence sacré, par exemple. Alfred Bwidi explique ici que la pratique du *Missel romain pour les diocèses du Zaïre* appelle un approfondissement afin de répondre à son élan d'origine, à ses soubassements historiques. Alfred Bwidi fait remonter jusqu'aux préparatifs du Concile Vatican II. En 1962, la Constitution *Sacrosanctum Concilium* sur la liturgie fut le premier document étudié et adopté presque à l'unanimité. Or, il faut reconnaître que la préoccupation majeure amenée par les délégués de l'Eglise d'Afrique et du Congo fut ainsi tacitement retenue.

En effet, l'Eglise du Congo avait porté des « vœux » demandant une véritable conscience et présence dans la célébration eucharistique. L'accent portait aussi bien sur la langue que sur les symboles. Mais on doit constater aujourd'hui que la réception du Concile Vatican II est encore à parfaire et que le *Missel romain pour les diocèses du Zaïre* « ressemble à un enfant indésirable » ? N'est-ce pas par manque d'une bonne spiritualité ?